

## **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :**

Cette formation permet aux participants:

- D'apprendre et de maîtriser les nouveaux dispositifs alternatifs aux suppressions d'emploi
- De mettre en place une stratégie de négociation de ces différents dispositifs
- De comprendre les objectifs annoncés par l'entreprise pour sauvegarder l'emploi

## **PROGRAMME :**

- Activité partielle de droit commun
- Objet et cas de recours
- Salariés concernés
- Effets sur le contrat de travail et sur la rémunération
- Activité partielle de longue durée (APLD)
- Rupture conventionnelle collective (RCC)
- Accord de performance collective (APC)
- Licenciements pour motif économique (Définition - Catégories professionnelles - Critères d'ordre de licenciement - Obligation de reclassement - Procédure de consultation du CSE)

## **PUBLICS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS :**

- Membres du CSE et responsables syndicaux
- Maximum 12 personnes
- Aucun niveau de connaissance préalable n'est requis

## **DURÉE :**

- 1 jour (7h par jour)

## **FORMATEUR :**

- Juriste et formateur spécialisé en droit social, relations sociales et droit de la sécurité sociale disposant d'une expérience de plus de 15 ans auprès des représentants du personnel et des organisations syndicales. Pragmatique, ayant travaillé dans plusieurs cabinets d'avocats et d'experts-comptables.